

**DEPARTEMENT DES
PYRENEES-ORIENTALES**

COMMUNE DE PEZILLA-LA-RIVIERE

ARRETE MUNICIPAL
Portant réglementation sur le stationnement en agglomération.

Arrêté n° : 2022/297

Le Maire de la Commune de PEZILLA-LA-RIVIERE -66370-,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2213.1 à L 2213.6,
Vu le Code de la Route et notamment les articles R 411.8, R 411.25 et R 413.1,
Vu l'Instruction Interministérielle sur la signalisation routière, quatrième partie, cinquième partie, huitième partie,
Vu la demande formulée le mercredi 14 septembre 2022 par M. BLAD Lionel, 5 rue de la Têt - 66370 - PEZILLA-LA-RIVIERE, en vue d'effectuer des travaux d'aménagement intérieur, au n° 5 rue de la Têt à PEZILLA-LA-RIVIERE.

CONSIDERANT qu'il y a lieu de réglementer le stationnement rue des Orangers à PEZILLA-LA-RIVIERE, durant ces travaux.

A R R E T E

Article 1er : Du jeudi 22 au samedi 24 septembre 2022, le stationnement sera interdit au droit du domicile de M. BLAD, rue des Orangers à PEZILLA-LA-RIVIERE, sauf pour le véhicule participant à ces travaux.

Article 2 : La signalisation réglementaire conforme aux dispositions de l'Instruction Interministérielle sur la signalisation routière (quatrième partie- signalisation de prescriptions, cinquième partie - signalisation d'indication et huitième partie - signalisation temporaire) sera mise en place par l'entreprise pendant toute la durée des travaux.

Article 3 : Les dispositions définies par le présent arrêté prendront effet le jour de la mise en place de la signalisation prévue à l'article 02 ci-dessus.

Article 4 : La Directrice Générale des Services de la Commune, le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Millas et la Police Municipale, sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté conformément à la réglementation en vigueur.

Fait à Pézilla la Rivière, le 16 septembre 2022.

Destinataires :

Brigade de Gendarmerie de Millas :

Mail : bta.millas@gendarmerie.interieur.gouv.fr

M. BLAD Lionel :

Mail : lionel.blad@orange.fr

Le Maire,

Jean-Paul BILLES.